



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du mardi 7 février 2023
A Chauny – Salle Alain Thomas

Président : Mr Pascal Poidevin

Présents :

Mesdames Anne-Claire Boucher et Corinne Pierquet.

Messieurs Mickael Aubry, Jean-Marie Bécrot, Patrice Bériot, Patrice Carpentier, Jean Claude Collet, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Joël Crevits, Didier Delattre, André Denize, Joël Eustache, Éric Freling, Xavier Freling, Laurent Minette, Paul Pesin, Christophe Serec, Vincent Szpaskowski et Frank Winieski.

Assistent :

Messieurs Olivier Cambraye (Responsable Administratif) et Hervé Foubert (Conseiller Technique Départemental).

Excusés :

Messieurs Dominique Blondelle, Cédric Ibatici, Nicolas Lefèvre, Nicolas Moreau et Philippe Morice (Président de la commission des arbitres).

Début de réunion à 18 h 30

Fin de réunion à 20 h 30

Avant d'ouvrir la séance, le Président propose un moment de recueillement en souvenir de Rachide Khensous qui nous a quitté avant la fin d'année. Il rappelle qu'il a été le vice-Président du District, Président de la commission de discipline, Président de l'UNAF et grand défenseur de l'arbitrage et remercie les personnes qui ont assisté aux obsèques.

Le Président ouvre la séance et remercie les Membres pour leur présence.

1. Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du Comité Directeur du 13 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Carnet :

- Décès :

Le Comité Directeur prend note des décès, depuis sa dernière réunion, de :

- Rachide Khensous, ancien vice-Président du District
- Frédéric Martin, ancien Président de la SAS Moy de l'Aisne
- Thomas Brasseur joueur à l'ES Montcornet
- Michel Commarteau, dirigeant à l'US Chauny
- Ganda Sylla, joueur au FC Lesdins
- Christopher Dardenne, joueur à l'ES Viry Noureuil
- Vincent Fieulaine, éducateur aux Ecureuils d'Itancourt
- Shana Babolene, licenciée U11 au club de l'Union Sud Aisne.

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances aux familles et les prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

Le Comité Directeur est touché par le drame survenu à Charly sur Marne avec la disparition d'une maman et de ses 7 enfants dont la petite SHANA licenciée en U11 au club de l'Union Sud Aisne.

Il présente ses sincères condoléances à la famille et au club et les assure de son soutien.

Il sollicite l'ensemble des clubs de l'Aisne afin de bien vouloir procéder à une minute de silence avant chaque rencontre des 11 et 12 février 2023.

3. Communication du Président :

- Gouvernance de la Fédération Française de Football :

Le Président rappelle les dernières actualités au niveau de la Fédération et surtout le message de solidarité et d'unité de Philippe Diallo à tous les Présidents et acteurs du football amateur.

Il faut attendre maintenant la réaction de Noël LeGraet suite au retour de l'inspection du Ministère, les analyses qui en seront faites et faire confiance aux instances élues du foot amateur pour les suites à donner.

En ce qui concerne la nouvelle gouvernance pour 2024, l'ensemble des clubs sera amené à élire le Président de la mandature 2025/2028.

- Ressources Humaines :

Le Président informe le Comité Directeur de la prise de fonction de Romuald Contant en qualité de Conseiller Technique en Arbitrage affecté aux Districts de l'Aisne et de l'Escaut par la Ligue des Hauts de France ayant pour mission d'accompagner les clubs sur le recrutement et la fidélisation de l'arbitrage en coordination avec la commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage depuis le 2 janvier 2023.

- Véhicule de service :

Le Président informe le Comité Directeur qu'un véhicule de service est mis à disposition par la Ligue gracieusement avec une participation pour le carburant.

Celui-ci pourra être utilisé par les salariés et les élus dans le cadre des missions réalisées pour le compte du District. Une procédure pour son utilisation a été mise en place.

- Groupe de travail sur les frais d'arbitrage :

Le groupe projet sur les frais d'arbitrage a débuté ses travaux sur le passage du forfait en zone à un barème kilométrique et les modalités de mise en place pour le versement des indemnités aux arbitres et les prélèvements par les clubs. Un point d'étape sera fait par le Directeur au cours de la séance.

- Opération « Les rouges et blancs ont du cœur » en partenariat avec le Stade de Reims et le Crédit Agricole du Nord Est :

Le District dispose d'une enveloppe de 12 000 euros attribuée par le Crédit Agricole du Nord Est dans le cadre du dispositif afin de soutenir financièrement des équipements et des investissements des clubs de l'Aisne pour la saison 2022/2023.

L'accompagnement se fait en priorité sur les dossiers non retenus dans le cadre du FAFA, notamment les buts mobiles et les bancs de touche à hauteur de 30% dans la limite de 1 500€.

L'opération a été lancée auprès des clubs pour un dépôt des dossiers fixé au 31 janvier 2023.

A cette date, 5 clubs avaient répondu pour une attribution de 5 950 euros d'aide sur l'enveloppe.

- Valorisation du Bénévolat :

- Bénévoles du mois :

Christophe Serec, en charge du dossier des Bénévoles du mois, propose au Bureau Directeur la personne retenue en fonction des critères définis et assure l'interview mensuelle pour le 30 de chaque mois. Les personnes récompensées seront invitées à la soirée des Bénévoles 2023 prévue le vendredi 20 octobre 2023 au Splendid de St Quentin.

Ont été désignés pour :

- Septembre 2022 : Philippe Dias dirigeant à l'Entente Crouy Cuffies
- Octobre 2022 : Isabelle Thellier, dirigeante à l'US des Vallées
- Novembre 2022 : Fabrice Chenot, dirigeant à l'AS Nauroy
- Décembre 2022 : Carine Choquet, dirigeante au FC Thiérache du centre
- Janvier 2023 : André Tribouilloy, dirigeant à l'US Crépy Vivaise

La Fédération Française de Football met à disposition du District de l'Aisne plusieurs places pour deux événements majeurs de la saison 2022/2023 qui se déroulent sur deux journées tous frais compris.

- Week-end des Bénévoles à Clairefontaine :

- Week-end des Bénévoles à Clairefontaine les 18 et 19 mars 2023 destiné à valoriser et fidéliser les Bénévoles licenciés dirigeantes, dirigeants ou volontaires de moins de 5 ans qui donnent de leur temps pour le football Axonais.

Le District de l'Aisne dispose de 8 places sur les 66 attribuées à la Ligue. Une communication a été faite auprès des clubs sur le site, sur les boîtes mails officielles et sur Facebook accompagné d'un formulaire à retourner pour le 15 février 2023 par mail au Président.

- Journée Nationale des Bénévoles :

Journée Nationale des Bénévoles des 29 et 30 avril 2023 au Stade de France pour valoriser et récompenser les anciens Bénévoles titulaires d'une licence de dirigeante ou de dirigeant de plus de 5 ans.

Le District de l'Aisne dispose de 13 places sur les 107 attribuées à la Ligue.

Une communication a été faite dans les mêmes conditions que le week-end des Bénévoles.

- Réunion d'information des clubs de Ligue et de D1 sur les frais et indemnités

Une présentation de Jean-Luc Sanguinette, au titre d'expert en législation sociale a été réalisée auprès du bureau restreint.

Une réunion d'information sera planifiée le samedi 25 février 2023 à 10 heures au siège du District à destination des clubs de l'Aisne évoluant en Ligue et en D1 avec pour thématique les indemnités versées aux bénévoles, aux joueurs et éducateurs par les clubs.

- Formation de formateurs :

Une formation de formateurs dispensée par l'IFF se déroulera le 11 mars 2023. Participeront pour l'Aisne, Gérard Lathière, Jean-Marc Valentin et Guillaume Wadbled.

- Conseil de Ligue du samedi 28 janvier 2023 :

Mise en place de l'opération XBOX FC par la LFA permettant aux clubs sélectionnés de bénéficier d'une rénovation de vestiaires ou de club house. Le club de Fresnoy Fonsomme a été sélectionné par la Ligue pour participer à la sélection finale. Visio conférence : aide 1 000 € de la LFA aux instances départementales Evocation de la demande du club du FC 3 Châteaux concernant une demande d'aide au titre du FAFA.

Recrutement d'un référent juridique à partir du 6 février avec possibilité de le solliciter et d'un chargé RH à disposition possible des districts avec l'externalisation de la paie

4. Assemblée Générale des clubs du samedi 4 mars 2023 :

Une Assemblée Générale Ordinaire du District Aisne de Football se tiendra le samedi 4 mars 2023 à 10 heures au Cinéma à Chauny, pointage des clubs à partir de 9 heures.

Le Président précise que ce rassemblement des clubs est un tournant pour le développement des compétitions départementales de demain.

Il faut se poser les bonnes questions devant :

- La baisse du nombre de licenciés seniors
- La diminution du nombre d'équipes seniors
- Le nombre de forfait
- Le nombre d'arrêtés municipaux
- Le nombre de coupes départementales

	2017/2018	2021/2022	½ saison 2022/2023
Nombre d'équipes	235	208	204
Nombre de forfaits	138	133	16
Nombre de forfaits généraux	28	23	16
Nombre de licenciés seniors	5325	4809	4457
Nombre de licenciés foot loisir	1977	1874	1777

Le Président invite les membres du Comité à examiner la possibilité de revoir la pyramide des championnats, la mise en place d'une trêve hivernale et une adaptation des coupes départementales.

L'ordre du jour parviendra aux clubs dans les 15 jours précédant l'Assemblée Générale (soit 17 février 2022) accompagné d'une publication des documents sur le site internet du District.

L'ordre du jour sera validé par le Comité Directeur en fin de réunion après les diverses interventions,

5. Communication du Secrétaire Général :

- Courriers :
 - Lettre de remerciements des Restos du Cœur relatifs aux dons en denrées alimentaires et d'hygiène pour bébés lors des plateaux de Noël.
 - Courrier de Madame le Maire de St Quentin témoignant de son soutien pour le décès de Rachide.
 - Courrier de Madame le Maire de St Quentin informant de l'accord pour la réservation du Splendid pour la Soirée Des Bénévoles.
 - Courrier de la LFA faisant suite à la saisine du FC 3Châteaux concernant une demande d'aide au titre du FAFa pour l'achat d'un terrain d'entraînement : réponse faite par le secrétaire général.
 - Courrier de l'US Guignicourt concernant la double licence futsal gratuite : réponse faite par le secrétaire général.
 - Courrier du Conseil Départemental relatif à un appel à projets à destination à destination des comités pour valoriser les JO 2024 : dossier à l'étude.
 - Courrier du Conseil Départemental relatif à l'octroi d'une aide supplémentaire pour l'achat de textile pour les sélections départementales : le dossier est à l'étude.
 - Mail de la LFHF concernant la mise à disposition d'un sticker relatif au dispositif FAFa Transport à remettre au club de la SAS Moy de l'Aisne qui s'est vu accorder une subvention pour le projet d'acquisition d'un véhicule de transport. Les stickers seront à apposer de chaque côté du véhicule : communication à réaliser auprès du club.

- Commission Départementale des Installations Sportives :

Le Secrétaire Général interroge le Président de la commission sur la situation des contrôles à venir des installations.

- Effectifs :

19 318 licences ont été délivrées au 7 février 2023 contre 18 742 au 30 juin 2022.

	EVOLUTION N-1/N		
	2021/2022	2022/2023	dif
SENIORS	5 607	5 168	-439
JEUNES	3 269	3 382	113
FOOT ANIM	3 514	3 433	-81
FEMININES	542	524	-18
FEM JEUNES	267	304	37
FEM ANIM	368	336	-32
FOOT LOISIR	1 874	1 778	-96
FUTSAL	49	1 053	1 004
DIRIGEANTS	2 191	2 312	121
DIRIGEANTES	472	495	23
VOLONTAIRES	77	65	-12
AYANTS DROITS	162	119	-43
ARBITRES	209	189	-20
TECHNIQUE	62	68	6
EDUC FED	49	60	11
ANIMATEUR	21	27	6
AUTRES	9	5	-4
TOTAUX	18 742	19 318	576

- Mouvement dans les commissions :

Le Président propose :

- La cooptation de Louis Compère de l'US Laon dans la commission féminine
- L'intégration de deux éducateurs dans la commission technique : Jean-Marie Robinet et Johann Delbart.
- La nomination de Julien Catry dans la commission départementale de promotion de l'arbitrage.

- Etude des vœux reçus à soumettre à l'Assemblée Générale :

Aucun vœu n'a été reçu à soumettre à l'Assemblée Générale.

6. Communication du Trésorier Général :

- Comptes clubs :

Jean-Marie Bécret présente l'état des comptes clubs au 7 février 2023 et va procéder à une relance des clubs redevables.

- Remplacement éclairage LED :

Jean-Marie Bécrot sollicite le comité directeur pour la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche de remplacement des éclairages en LED avec la réalisation d'un dossier pour l'obtention d'une aide au titre du FAFA dans le cadre des dossiers innovants.

- Frais d'arbitrage Futsal :

Jean-Marie Bécrot précise que l'indemnité versée aux arbitres officiels pour les rencontres de futsal qui a évolué dans les mêmes conditions que pour les arbitres sur herbe, soit 5 euros par rencontre pour la saison 2022/2023, soit 45 euros pour les 2 premières zones et 55 euros pour les zones 3 et 4.

Un accord de principe a été formulé pour la désignation de deux arbitres par journée compte tenu de la distance à parcourir dans les zones excentrées du territoire au montant de 65 euros.

- Rejet de prélèvements sur les frais d'arbitrage 2023/2024 :

Jean-Marie Bécrot expose les amendes étudiées par le groupe de travail sur les frais d'arbitrage pour la saison 2023/2024 :

- 1^{er} rejet : frais de rejet à la charge du club + amende de 25 €
- 2^{ème} rejet : frais de rejet à la charge du club + amende de 50 € + retrait de 2 points avec sursis
- 3^{ème} rejet : frais de rejet à la charge du club + amende de 100 € + retrait de 2 points par révocation du sursis
- 4^{ème} rejet : frais de rejet à la charge du club + amende de 150 € + match perdu par forfait jusqu'au règlement de la dette

- Amende pour match amicaux sur terrain en présence d'un arrêté municipal :

Jean-Marie Bécrot propose au comité directeur la mise en place d'une amende de 300 euros pour les clubs organisant des matchs amicaux sur des terrains ayant fait l'objet d'un arrêté municipal déposé auprès du District.

L'ensemble des propositions est validé par le comité directeur.

7. Frais d'arbitrage saison 2023/2024 /

Olivier Cambraye procède à la présentation du support qui sera exposé aux clubs lors de la prochaine AG.

8. Journée de la Femme 2023 :

Corinne Pierquet intervient en qualité de présidente de la commission féminisation sur l'organisation de la Journée Internationale des droits de la femme.

Le vendredi 10 mars 2023 les femmes titulaires d'une licence seront invitées, accompagnées d'une amie, à assister à une représentation théâtrale, intitulée « L'Autre » de la compagnie ACALY à St Gobain.

Les femmes se verront proposer la délivrance d'une licence volontaire prise en charge par le District.

Les formations spécifiques à destination des femmes seront mises en avant.

Un débat sur l'égalité Hommes-Femmes suivra la représentation avec l'intervention de plusieurs personnalités.

9. Plan Mixité :

Corinne Pierquet précise qu'une réunion de secteur, organisée par la FFF, se déroulera le samedi 25 mars 2023 à Paris. Sont conviés à cette réunion les femmes du club des 100, Corinne Pierquet et Emeline Fremont pour le District de l'Aisne auxquelles il y a lieu d'associer deux dirigeantes de club d'ici le 15 février 2023.

10. Intervention du Responsable du secteur des compétitions :

- Réflexion sur la pyramide des championnats de district :

Un retour un seul groupe de D1 sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Les clubs seront amenés à se prononcer sur la méthode pour revenir à la situation d'avant-Covid

2 possibilités : sur 1 saison ou sur 4 saisons

Le détail de ces 2 méthodes a été expliqué lors des réunions d'informations dispensées auprès des clubs.

Une solution intermédiaire est présentée et discutée en séance.

- Réflexion sur la trêve hivernale et les coupes départementales :

Une trêve hivernale et une modification des coupes sont à l'ordre du jour. Les membres seront interrogés sur le sujet par voie dématérialisée avant de soumettre un projet à l'Assemblée Générale.

11. Questions diverses ou demandes d'interventions reçues par écrit :

- Commission départementale des arbitres :

La CDA informe le comité qu'un stage réservé à 12 jeunes aura lieu à Cap Aisne pendant les vacances de Pâques du 21 au 24 avril 2023.

- Question reçue :

Eric Freling sur l'arbitrage des rencontres de D1 Féminine :

« Après plusieurs retours de clubs, les rencontres de D1 féminine ne sont pas toujours couvertes par un arbitre officiel.

Même s'il n'y a pas de montée en ligue il est nécessaire, pour la valorisation de la pratique et de l'arbitrage, que des arbitres officiels soient désignés.

Cette année les premiers de 2 poules de D2 accéderont en D1 et les deux derniers de D1 seront relégués en D2.

Il faudra donc sûrement assurer quelques matchs de D2 en fin de saison. ».

Le Président a consulté la commission de désignation qui a confirmé la désignation des arbitres sur les rencontres de D1 féminine. Une problématique a été rencontrée sur des rencontres dans des zones géographiques excentrées et qu'une attention sera portée sur la deuxième partie de saison.

Pour les rencontres de D2 de fin de saison, le Président propose à Eric Freling de transmettre la liste des rencontres à enjeux.

12. Ordre du jour de l'Assemblée Générale des clubs du samedi 4 mars 2023 :

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du District Aisne de Football du samedi 4 mars 2023 portera sur :

- Mise à l'honneur des clubs cinquantenaires et centenaires
- Frais d'arbitrage 2023/2024
- Pyramide des championnats 2024/2025
- Trêve hivernale 2024
- Coupes départementales 2023/2024

Aucune autre demande d'intervention ou question diverse n'a été reçue par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président

Pascal POIDEVIN

Le secrétaire de séance

Michel Corniaux